



**PRÉFET
DE L'ISÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale des territoires

**Zones d'accélération des énergies
renouvelables (ZAEnR)
-webinaire 16 février**



**PRÉFET
DE L'ISÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale des territoires

ZAEnR : définition et process de remontée

Les ZAEnR : une planification des énergies renouvelables par les communes

-Les **ZAEnR** correspondent à des zones :

- pour lesquelles il y a **techniquement** un potentiel de production en énergies renouvelables
- et qui ont fait l'objet d'une **concertation du public**

-Les ZAEnR sont définies par la commune, sur délibération du conseil municipal, après concertation du public, selon des modalités que la commune définit librement

-Dispositif issu de la loi APER (Accélération de la Production des Énergies Renouvelables) du 10 mars 2023

-**Délai** : 31 décembre 2023 (date qui n'est pas couperet), possibilité de proposer des ZAEnR en 2024 avec un 1^{er} arrêt de la cartographie départementale sur la base des propositions reçues jusqu'au 15 mars (toujours possibilité d'en proposer après)

-**Transmission des ZAEnR** : référent préfectoral, mais également EPCI et EP en charge du SCoT

-29 mars : organisation de la conférence territoriale : premier arrêt de la cartographie des ZAEnR



Les ZAEnR : intérêts pour la commune, avantages d'avoir un projet en ZAEnR

-Les ZAEnR : permettent aux communes :

- de définir les énergies renouvelables qu'elles souhaitent développer sur leur territoire
- d'améliorer l'acceptabilité des projets d'énergies renouvelables, puisque les ZAEnR auront fait l'objet d'une première concertation avec les citoyens
- d'augmenter les chances de voir aboutir des projets d'énergie renouvelables, avec tous les intérêts que cela peut générer (retombées financières, lutte contre le changement climatique, création d'emplois)

-Les projets en ZAEnR bénéficieront également d'avantages :

- délai d'instruction réduit
- avantages financiers : projets en ZAEnR favorisés dans les appels d'offres, compensation financière via le tarif d'achat pour des projets avec un potentiel plus faible

Les ZAEnR : périmètre, cas d'interdiction et d'avis/concertation

-Les ZAEnR concernent :

- **tous les types d'énergies renouvelables**
- **les nouveaux projets et l'augmentation de capacité des installations existantes** (mais pas une installation existante pour laquelle aucune évolution n'est prévue)

-**Cas d'interdiction de ZAEnR pour toutes les EnR (sauf procédés en toitures)**

- parc national
- réserve naturelle

-**Cas d'interdiction de ZAEnR pour l'éolien** : zone de protection spéciale ou zone spéciale de conservation des chiroptères au sein du réseau Natura 2000

-**Si ZAEnR dans une aire protégée** : identification des ZAEnR après avis du gestionnaire d'aire protégée

-**Si commune dans un PNR** : identification des ZAEnR en concertation avec le PNR



**PRÉFET
DE L'ISÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale des territoires

Les aires protégées : quésaco ?

-Aires protégées comprend :

- Parcs nationaux
- Parcs naturels régionaux
- Sites classés et inscrits
- Conservatoires d'Espaces Naturels
- Réserves biologiques
- Arrêtés de Protection de Biotope
- Réseau européen Natura 2000



**PRÉFET
DE L'ISÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

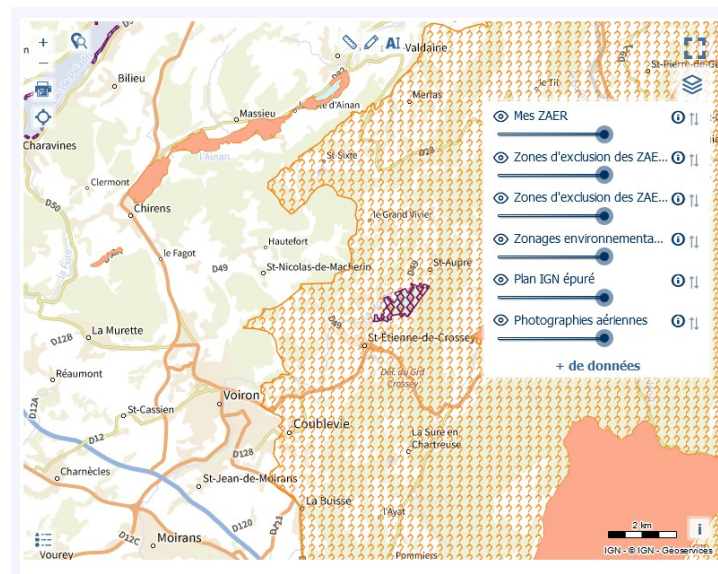
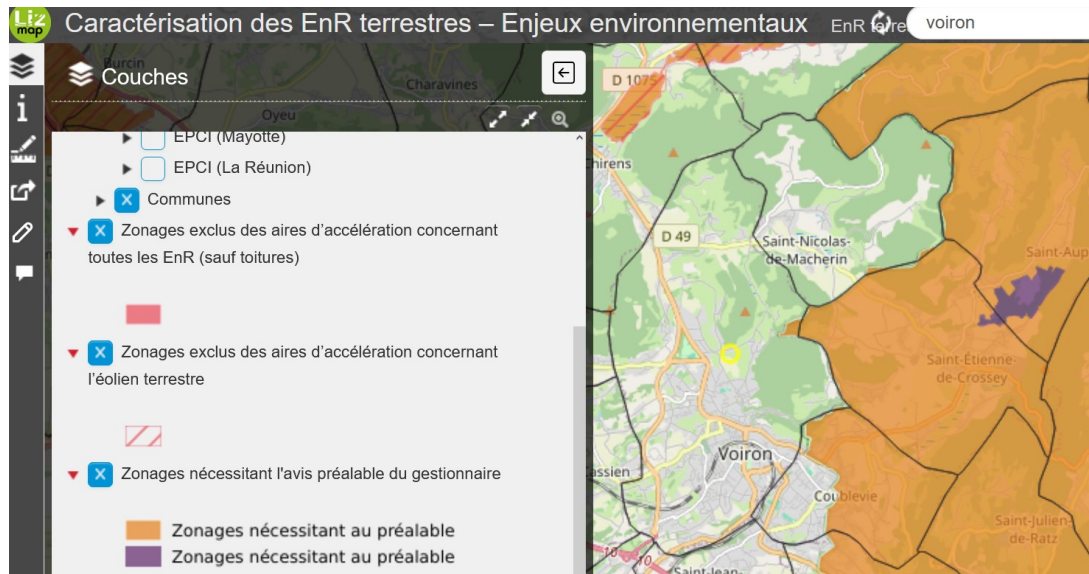
Direction départementale des territoires

Les ZAEnR : base de données pour les cas d'interdiction, d'avis du gestionnaire d'aire protégée et de concertation du PNR

-Base de données de l'OFB (permettant également de connaître le type d'aire protégée) :

https://lizmap.ofb.fr/ofb/visualisation/index.php/view/map/?repositorv=enrdetaille&project=enr_detaille

-Couche figurant sur la plateforme (cliquer sur le burger ☰ Données thématiques , puis **+ de données** , sélectionner « éléments de connaissance du territoire » puis les deux zonages d'exclusions et les zonages environnementaux – aires nécessitant l'avis du gestionnaire)





**PRÉFET
DE L'ISÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale des territoires

Outils DDT : modèle de délibération, kit de concertation



**PRÉFET
DE L'ISÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale des territoires

Les ZAEnR : process de remontée

-envoi par les communes à l'adresse energies-renouvelables@isere.gouv.fr :

1) délibération du conseil municipal

2) propositions de ZAEnR :

-dessinée via la plateforme national <https://planification.climat-energie.gouv.fr/> : les communes sont très fortement invités à enregistrer sur votre réseau ou votre disque dur les fichiers ZAEnR (via l'outil charger croquis ↓ disponible depuis les outils de croquis 📁 dans la plateforme ou dans « SUIVI DES ZAER ») et à nous les envoyer à energies-renouvelables@isere.gouv.fr. Les propositions de ZAEnR soumises pour arrêt ne pourront être validées qu'avec la délibération du conseil municipal

-**défini via le tableur DDT**, en indiquant bien les références cadastrales. Lien vers le tableur : <https://www.isere.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Acceleration-de-la-transition-energetique/Energies-renouvelables/Vous-etes-une-collectivite/Zones-d-acceleration-des-energies-renouvelables-ZAEnR-Outils-et-Methodes>

-**défini via un SIG de la commune**, de l'EPCI ou du PNR sous format geojson, kml, shp, mif/mid.



**PRÉFET
DE L'ISÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'accompagnement par la DDT de l'Isère en matière de ZAEnR

-**Courrier à l'attention des communes**

-**Des webinaires d'acculturation :**

- d'arrondissement sur la présentation du dispositif
- sur le fonctionnement de la plateforme cartographique des EnR

-**Un point d'entrée** pour vous appuyer et répondre à vos questions/remarques/propositions :
energies-renouvelables@isere.gouv.fr

-**Des outils :**

- fiches outils et tableur de reporting
- kit de concertation ZAEnR

-**Ensemble des outils disponibles ici**

<https://www.isere.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Acceleration-de-la-transition-energetique/Energies-renouvelables/Vous-etes-une-collectivite/Zones-d-acceleration-des-energies-renouvelables-ZAEnR-Outils-et-Methodes>

N° INSEE	Nom de la Commune	Type de production	Type d'EnR	Village/Commune		Surface (en m²)	Type de parcelle	Autres/Précisez Observations
				Section	N°			

Zones d'accélération de production d'énergies renouvelables

Kit de concertation à destination des collectivités



Direction Départementale des Territoires - novembre 2023

The screenshot shows the website 'Les services de l'Etat en Isère'. The main navigation includes 'Accueil', 'Actions de l'Etat', 'Services de l'Etat', 'Publications', and 'Outils'. The page is titled 'Energies renouvelables' and features a section 'Vous êtes une collectivité' with the sub-header 'A lire dans cette rubrique'. This section contains four items:

- Les énergies renouvelables (EnR) et de récupération en Isère** (dated 10/10/2023)
- Les outils de connaissance des EnR** (dated 10/10/2023)
- Zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAEnR) - Qu'est-ce que c'est ?** (dated 10/10/2023)
- Zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAEnR) - Outils et Methodes** (dated 10/10/2023)



**PRÉFET
DE L'ISÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale des territoires

Points d'attention concernant la délibération

-Points à intégrer dans la délibération :

- mentionner la réalisation d'une concertation du public
- mentionner que le gestionnaire d'aire protégée et du PNR ont été concertés (si ZAEnR dans aire protégée ou PNR)
- localiser les ZAEnR (via une ZAEnR dessinée sur la plateforme au format GeoJSON, le tableur DDT)

-La DDT a réalisé un modèle de délibération réutilisable



**PRÉFET
DE L'ISÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale des territoires

Un kit de concertation DDT pour aider les communes dans la concertation

-Le kit de concertation :

- éléments de langage
- exemples (affiches, proposition de texte pour concertation par voie électronique)
- structuration possible d'une réunion publique

-La concertation n'a pas à suivre le formalisme et les exigences d'une enquête publique !



**PRÉFET
DE L'ISÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale des territoires

**formats des ZAEnR :
tableur DDT, plateforme**



**PRÉFET
DE L'ISÈRE**

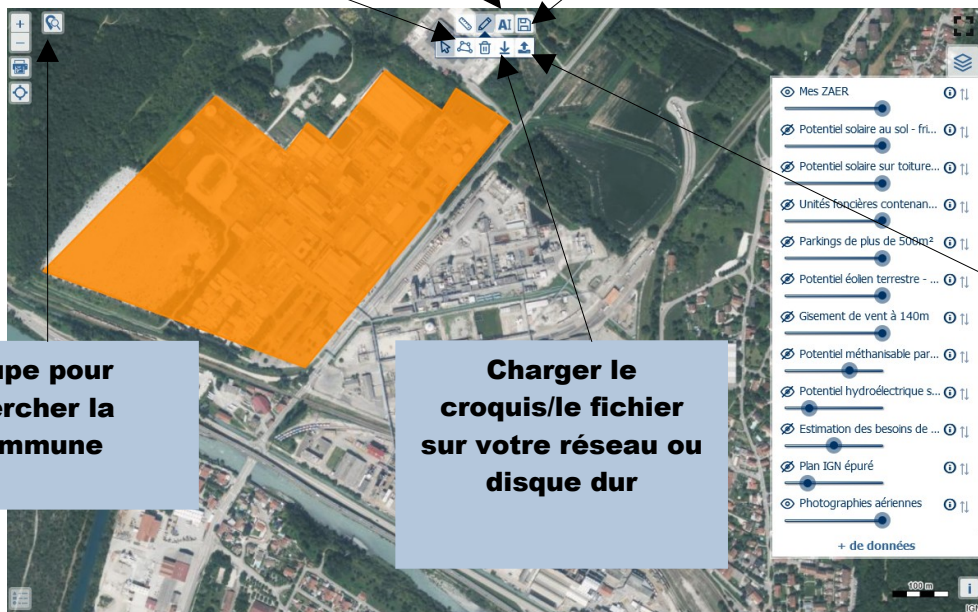
Direction départementale des territoires

La portail cartographique des EnR planification-energies pour dessiner des ZAEnR

**Dessiner une
ZAEnR**

Attributs (type EnR...)

Enregistrer votre travail
au fur et à mesure



**Loupe pour
chercher la
commune**

**Charger le
croquis/le fichier
sur votre réseau ou
disque dur**

Le « burger » pour
sélectionner les couches
(cliquer sur l'œil pour
faire
apparaître/disparaître la
couche)

Importer une ZAEnR ou
une donnée issue de
votre réseau/disque dur

Soumettre mes zones d'accélération pour avis

Soumettre mes zones d'accélération pour arrêt



**PRÉFET
DE L'ISÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale des territoires

Point d'attention : dessiner une ZAEnR nécessite la création d'un compte validé par la DDT

-Process pour créer un compte :

- S'enregistrer sur la plateforme planification.climat-energie.gouv.fr
- Envoi mail à energies-renouvelables@isere.gouv.fr précisant nom, fonction et mail de la personne en charge de dessiner les ZAEnR (notamment pour les comptes gmail, les techniciens d'autres structures que la commune qui ont délégation de la commune)

-Guide et tutoriels vidéos : <https://geoservices.ign.fr/portail-cartographique-enr>
-Egalement aide détaillée sur le site (accessible aussi depuis la page d'accueil) :
<https://planification.climat-energie.gouv.fr/documentation/>

Documentation

[Vous débutez sur le portail](#)

[Inscription et connexion](#)

[Glossaire](#)

[Interface cartographique](#)

[Suivre l'avancement](#)

[Gestion des utilisateurs](#)

[Mon compte](#)

Vous débutez sur le portail

Comment pouvons nous vous aider ?

[Glossaire](#) →

[Saisir une ZAER](#) →

[Importer une ZAER](#) →

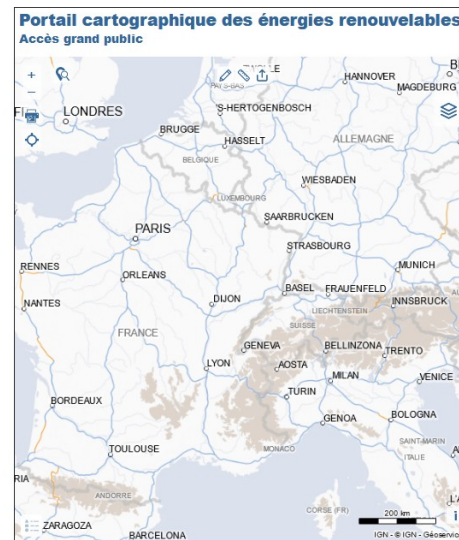
[Suivi des ZAER](#) →

[Fiche d'une ZAER](#) →

[Mon compte](#) →

Les ressources en ligne du portail sont diffusées librement et peuvent être intégrées dans d'autres outils de visualisation en utilisant la **clé partagée "enr"**.

[Cliquez ici pour consulter la carte en plein écran.](#)



Succédant à la version bêta publiée le 10 mai dernier, cette nouvelle version a été mise en ligne avec succès le 11 décembre 2023. Plus ergonomique, elle présente de nouvelles fonctionnalités permettant aux

Téléchargement

EnR

[EnR](#)

Portail cartographique

[Accès au portail](#)

Guide utilisateur

[Guide utilisateur](#)

[Importer une zone](#)

[Saisir et modifier une ZAER](#)

[Soumettre une ZAER](#)

Tutoriels vidéo

[Découverte du nouveau portail cartographique EnR](#)

[Comment saisir et modifier une ZAER ?](#)

[Comment importer une ZAER ?](#)

[Comment soumettre une ZAER ?](#)

[Comment suivre l'avancement d'une ZAER grâce au tableau de bord ?](#)

[Cas d'usage "éolien terrestre"](#)

[Cas d'usage "réseau chaleur"](#)

[Cas d'usage "solaire électrique"](#)



**PRÉFET
DE L'ISÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale des territoires

La plateforme cartographique : aide à la décision et données utilisables



**PRÉFET
DE L'ISÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale des territoires

Le portail cartographique des EnR : un outil d'aide à la décision, en plus d'être un outil permettant de dessiner des ZAEnR

-Le portail cartographique des EnR <https://planification.climat-energie.gouv.fr/> : outil d'aide à la décision :

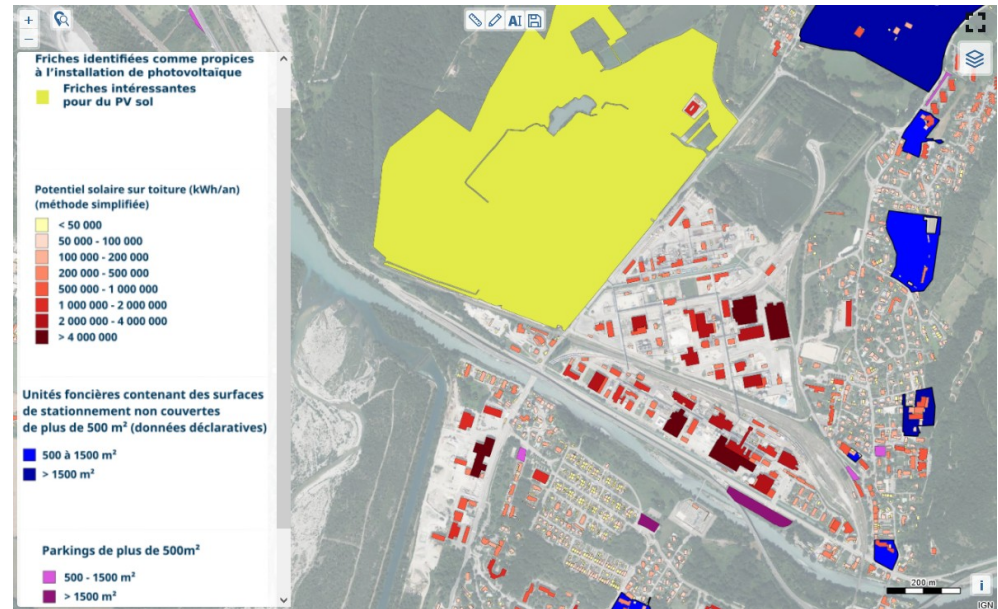
- potentiel en EnR sur ma commune
- zonages réglementaires
- photographies aériennes

-Informations sont indicatives : **la commune est libre de les utiliser, de les suivre ou pas en fonction de la connaissance que les élus ont de leur territoire**

Pour s'y retrouver dans le portail : couches sur le photovoltaïque

-Quatre couches sur le photovoltaïque à utiliser :

- **potentiel solaire sol (friches)**
- **potentiel solaire sur toiture**
(méthode simplifiée)
- **deux couches distinctes en lien avec les parkings** : unité foncière des surfaces de stationnement, parking de plus de 500 m²





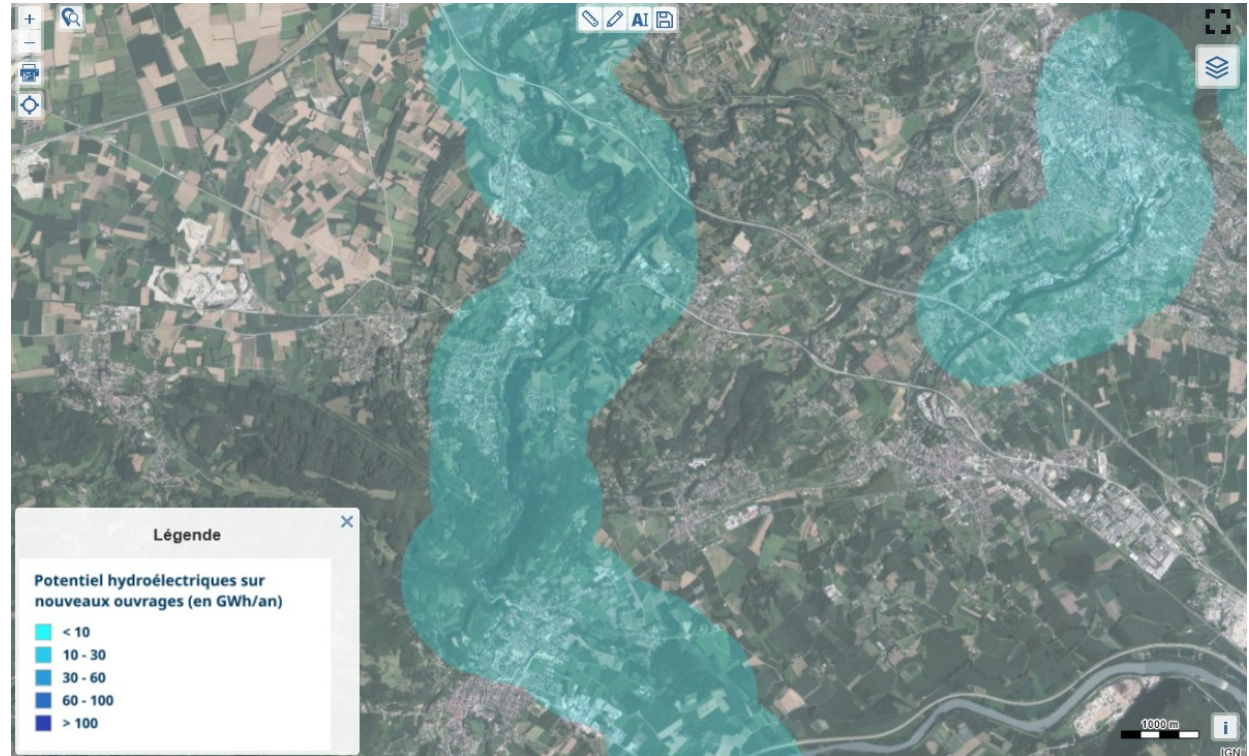
Pour s'y retrouver dans le portail : couche sur l'hydroélectricité

-Couche sur l'hydroélectricité :

- **potentiel hydroélectrique sur de nouveaux projets**

-pour une ZAEnR hydroélectrique :

- indiquer la localisation précise du site de production, et si ce n'est pas le cas, que le choix du site sera identifié ultérieurement dans un ensemble plus large
- peut concerner des projets nouveaux ou l'augmentation de capacités d'installations existantes





PRÉFET
DE L'ISÈRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires

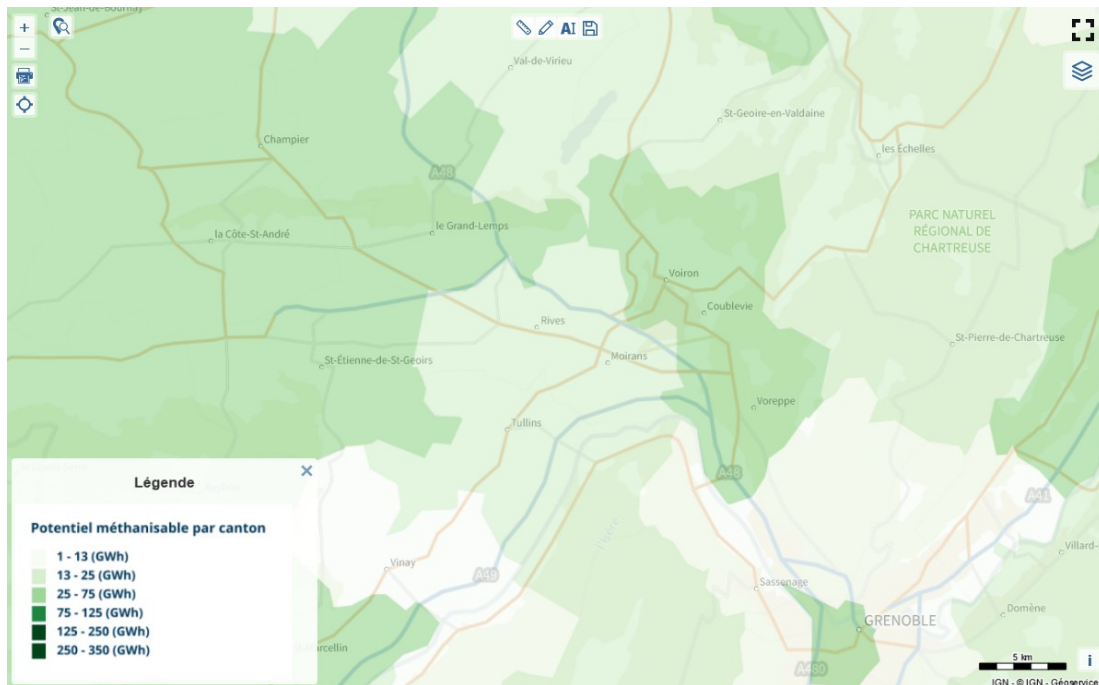
Pour s'y retrouver dans le portail : couche sur le biogaz

-Couche sur le biogaz :

- potentiel méthanisable par canton

-Pour une ZAE nR biogaz

- indiquer la localisation précise du site de production, et si ce n'est pas le cas, que le choix du site sera identifié ultérieurement dans un ensemble plus large
- peut concerner des projets nouveaux ou l'augmentation de capacité



Pour s'y retrouver dans le portail : couche en lien avec le bois énergie

-Couche sur les besoins de chaleur

-Pour une ZAE n° bois énergie

- indiquer la localisation précise du site de production (et non pas du réseau de chaleur), et si ce n'est pas le cas, que le choix du site sera identifié ultérieurement dans un ensemble plus large
- peut concerner des projets nouveaux ou l'augmentation de capacité

-**Conseil** : identifier en ZAE n° les projets identifiés dans le CCR





Pour s'y retrouver dans le portail : couche en lien avec l'éolien

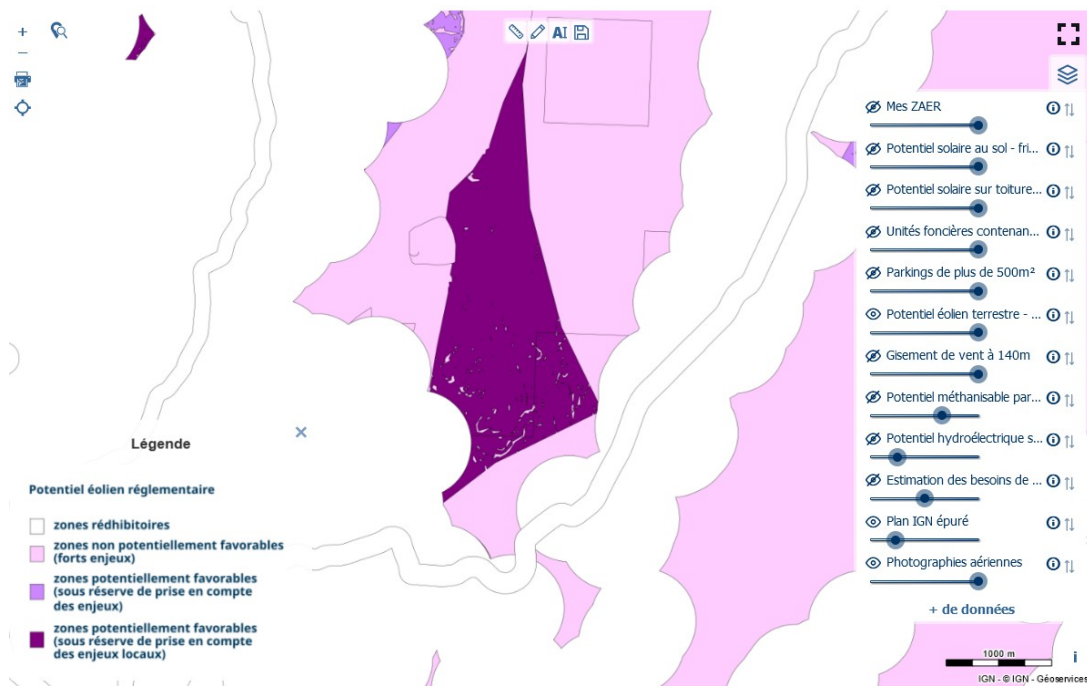
-Couches sur l'éolien :

- zonages réglementaires favorables

- gisement de vent

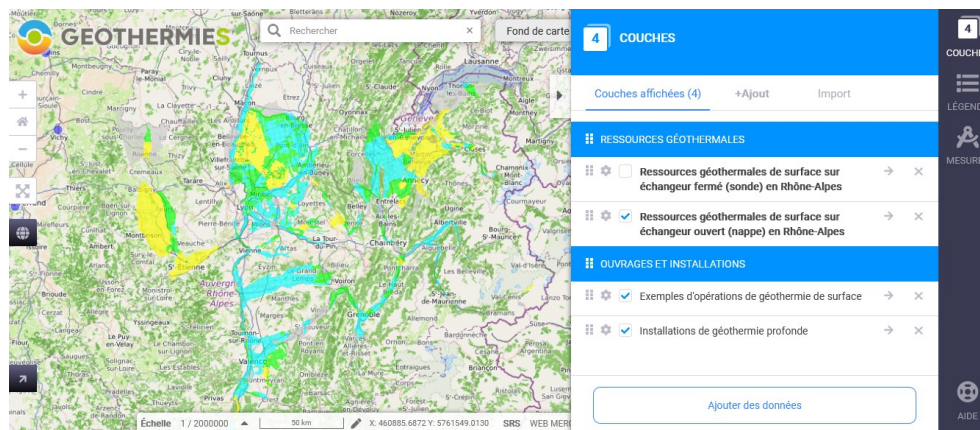
-Pour une ZAEnR biogaz

- indiquer la localisation précise du site de production, et si ce n'est pas le cas, que le choix du site sera identifié ultérieurement dans un ensemble plus large
- peut concerner des projets nouveaux ou l'augmentation de capacité



Pour la géothermie : voir [geothermies.fr](https://www.geothermies.fr)

-Cartographie potentiel géothermie de surface (sur nappe ou sur sonde) :
<https://www.geothermies.fr/viewer/>





**PRÉFET
DE L'ISÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale des territoires

Accompagnement par les acteurs de l'ingénierie publique en Isère

-**Ageden** : acculturation des élus (webinaires) + méthodologie + accompagnement de 5 EPCI

-**TE 38** : accompagnement d'EPCI

-**Enedis** : intervention en webinaire + outil CapaReseau

-**GRDF** : intervention en webinaire

Ressources nationales et régionales

- Guide national élu local pour la planification des EnR
- Fiches ADEME sur les énergies renouvelables
- Kit d'accompagnement régional DREAL AURA